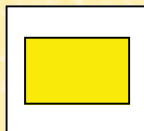


Voici le signe normalisé qui balise la promenade pédestre:



### « Daler à tchamboureyes au bo du Spluc »

est une vieille expression nivelloise qui signifie aller cueillir des jonquilles au Bois du Sépulcre. La cueillette commençait le jour de la Ste Gertrude, le 17 mars. On accrochait les bouquets à un bâton qu'on portait sur l'épaule. Cette promenade est toujours chère aux Nivellois.

## Code du promeneur

- 1. RESTE SUR LES CHEMINS ET SENTIERS OUVERTS A LA CIRCULATION**, ainsi tu ne troubleras pas l'équilibre entre la végétation et les animaux. Des itinéraires balisés te permettront de découvrir nos forêts.
- 2. LA CIRCULATION DES VEHICULES A MOTEUR** est exclusivement limitée aux routes ouvertes. Les promeneurs profitent de la sérénité régnant en forêt. Evite aussi les cris et tout bruit qui pourraient perturber les animaux.
- 3. TIENS TON CHIEN EN LAISSE** ou laisse-le à la maison. Ton fidèle compagnon risque de déranger des couvaisons ou d'effrayer les animaux.
- 4. EVITE DE MUTILER LES ARBRES.** Modère tes cueillettes et ne coupe surtout pas une espèce protégée.
- 5. GARDE-TOI D'ALLUMER DU FEU:** le danger d'incendie est plus grand qu'il ne paraît.
- 6. CAMPER EN FORET N'EST PAS AUTORISE.** Il existe des terrains de camping dans les environs.
- 7. SOIS PRUDENT EN PERIODE DE CHASSE, RESPECTE LES PANNEAUX D'INTERDICTION :** ils sont placés pour ta sécurité.
- 8. EMPORTE TES DECHETS.** la forêt restera propre et accueillante après ton passage.
- 9. LES RIVIERES SONT AUSSI DES LIEUX PLEINS DE VIE** (aussi bien animale que végétale). Evite de les troubler.

# PROMENADE DES TCHAMBOUREES (JONQUILLES)



1

## ITINERAIRE

Départ : Waux-Hall, Place Albert Ier (Grand Place) - Parking Mont Saint Roch à proximité.



Longueur : 10,4 Km (variante courte en 6,2 Km)\*



Durée: 2 h 30 (variante courte en 1h45)

## Accessibilité :

Promenade sur chemins de terre et asphalté à travers champs et bois. Pas accessible aux personnes à mobilité réduite, aux vélos ni aux poussettes. Prévoir de bonnes chaussures.

## NATURE

Bois du Sépulcre : au printemps vous y verrez la jonquille sauvage et la jacinthe des bois, en automne, une grande variété de champignons. Dans les buissons bordant les chemins : vous entendrez et admirerez les mésanges bleues et charbonnières. Les pigeons ramiers se trouvent partout où il y a de hauts arbres.

Le Bois du Sépulcre est la propriété du CPAS et est actuellement classé comme site, la chasse y a été interdite.

Nous vous demandons de tenir les chiens en laisse et de respecter le bétail et la végétation. Attention, n'arrachez pas les bulbes des plantes.

Merci et bonne promenade!



Editeur responsable: Service Environnement, Ville de Nivelles

## Descriptif de la promenade

Démarrer par la rue des Prêtres, ensuite prendre les rues des Choraux, Ste Anne, St Roch et Joseph Wauters. Traverser la rue H.Pauwels (passage piéton), emprunter le sentier du Bois du Sépulcre (sentier n° 42) par la chicane située à côté de la cabine électrique. Suivre le balisage le long de l'ancien site industriel de la Brugeoise et Nivelles (1).

Descendre un 1er escalier, longer une haie d'aubépines, traverser le champ en ligne droite, monter le talus par un 2ème escalier. Se retourner : beau point de vue sur Nivelles.

Traverser le chemin du Grand Bailli et rejoindre la pointe du Bois du Sépulcre, site classé, en traversant le champ. Remonter vers la droite jusqu'à l'entrée principale.\*

Prendre à droite le chemin du Bois du Sépulcre, au carrefour, à gauche le chemin de Baudémont, à droite le sentier du Bonia (n° 36) par la chicane. A la 2ème chicane, prendre à gauche.

A voir : Vieux hameau St Pierre, maisons rurales, moulin(2) , nombreuses chapelles (4) (5), potales, ancienne papeterie(3) , source.

Après le Calvaire (6) prendre à gauche le chemin de Montifaut, ensuite, en bas, prendre à gauche le chemin de Baudémont et à droite le chemin du bois du Sépulcre.

Traverser le Bois (site classé) en descendant jusqu'au chemin de l'Ardenelle. Prendre à gauche au carrefour, à droite le chemin du Grand Bailli. A la cabine électrique, prendre à gauche le Vieux Chemin de Braine-le-Comte (terre puis asphalte à la « Belle Maison »). En face du mur de la Brugeoise, prendre à droite le chemin de la Ravisée et de la Rochelle (n° 67) pour rejoindre le Faubourg de Soignies, le traverser. Suivre en face le sentier de la Samiette (n° 87), à gauche prendre la rue Samiette et continuer tout droit dans la rue Seutin(7) jusqu'à la Grand Place.

\* Possibilité de raccourcir le circuit (6,2 Km) en supprimant la boucle vers le hameau St Pierre.

Calvaire de Montifaut (Monte, il faut !) : chapelle à chambre, rappel du Calvaire original, dont les statues, vendues successivement à un brocanteur bruxellois et des antiquaires parisiens, se trouvent à Paris, au musée du Louvre.



Notre Dame des Sept Douleurs : niche en pierres de taille renfermant une Vierge en plâtre. Les instruments de la fabrication du papier sont sculptés sur le fronton.



Saint Pierre « à brokètes » : les femmes stériles y venaient en pèlerinage pour glisser une « broquette » (morceau de bois) dans le grillage.



Moulin Saint Pierre : seul moulin à vent de Nivelles. Il fut construit entièrement en briques en 1845 pour accroître le rendement de la papeterie. On y broyait les chiffons qui servaient à produire la pâte à papier.



La Tour Simone : tour classée. C'est la dernière des 11 tours qui défendaient la ville de Nivelles depuis le XIIème siècle.



La Brugeoise et Nivelles : firme spécialisée dans la construction de locomotives, châssis de voitures de chemin de fer, bus, charpentes lourdes. Exploitée de 1858 à 1989.

Ancienne papeterie Demulder. Une roue hydraulique placée sur le ruisseau de Saint-Pierre lui procurait la force motrice. Les bâtiments ont récemment fait l'objet d'une restauration dans un but résidentiel.

